

L'EHPAD en difficulté financière



L'EHPAD en difficulté financière

Un nouveau plan de retour à l'équilibre est annoncé par la direction avec pour objectif premier de réaliser 257.000€ d'économie sur six ans. On fait au plus simple, on comprime la masse salariale sans se soucier des conséquences.

Plus déterminé que jamais, le personnel de l'hôpital Saint Jacques de Mirande a manifesté hier jeudi devant les portes de l'établissement. Manifestation symbolique durant une heure avec distribution de tracts aux automobilistes de passage sur la RN 21.

Après un premier plan de redressement pour atteindre l'équilibre financier en 2016 avec 4 suppressions d'équivalant d'emplois temps plein, c'est de nouveau cette solution qui est préconisée depuis le début de l'année. Quatre nouveaux postes de supprimés. Avec bien sûr toujours la même charge de travail. Coté administratif, l'établissement a également été amputé ces dernières années. Plus de direction mais un adjoint qui se partage entre plusieurs EHPAD il en va de même pour le cadre SSR qui se partage désormais entre Vic-Fezensac et Mirande.

Si, il y a quelques années on pouvait compter sur une centaine de personnes pour 130 résidents aujourd'hui les ratios sont arrivés à un point alarmant 0.45 directement auprès du résident, 0.6 pour l'ensemble du personnel. 80 personnes pour s'occuper de 133 résidents, de plus en plus âgés, de plus en plus dépendants et qui demandent donc plus de temps et de réconfort.

Réunies le 20 février dernier les familles qui font bloc avec le personnel ont adressé une missive au député de la circonscription Jean René Cazeneuve. Celle-ci demande au moins le maintien des effectifs actuels et la création d'une unité Alzheimer promise depuis plusieurs années et qui permettrait une meilleure dotation.

- Au sein d l'EHPAD de Mirande personne ne veut courir le risque que s'installe de la malveillance involontaire faute de temps et de personnel. C'est pourtant vers cela que les directives de l'Ars en matière d'économie conduiront inévitablement avec le non remplacement des agents en arrêt de maladie ou suite à un accident du travail – de plus en plus nombreux depuis trois ans – selon les syndicats et qui pourraient avoir des conséquences graves pour les résidents avec une diminution des soins d'hygiène de base avec seulement une douche par mois et un temps consacré à la toilette qui ne dépassera pas 7 mn ce qui implique un soin fait de façon succincte .
- une diminution des mobilisations diverses faute de temps pour les lever ou les solliciter dans leurs possibilités fonctionnelles restantes. Ceci aurait inévitablement pour conséquences des complications de décubitus rapides (altération de l'état cutané (escarres), encombrement bronchique, douleurs...)

Les résidents subissent, alors que les moyens sont dans les mains des politiques. C'est eux seuls qui ont la solution soulignent les syndicats qui ne veulent pas que soit appliqué à l'établissement mirandais ce qui a été conclu sur un EHPAD d'Auch ou seules les familles trinquent financièrement.



IMG_20180322_160004.jpg



IMG_20180322_142501.jpg